

Repères

mars 2023

n°294

le magazine de la ville de Saran

ENTRETIEN DES ROUTES À SARAN

POURQUOI

UNE

TELLE

« DÉRROUTE » ?

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



◀ 24 janvier.

Pour son ouverture, «Le Délice du Bourg», la nouvelle boulangerie-pâtisserie, a reçu la visite de Maryvonne Hautin, Maire de Saran.

27 janvier.

Auteur-compositeur-interprète, Mathis Poulin a fait salle comble lors d'un concert donné à la Médiathèque de Saran.



Janvier, février.

La municipalité a poursuivi sa mobilisation contre la réforme des retraites avec plusieurs actions de soutien, comme la fermeture des services d'accueil de la mairie les jours de manifestation ou l'organisation d'une soirée de soutien au Théâtre municipal en association avec le syndicat des territoriaux de Saran.



4, 8 et 10 février.

Organisés à la salle des fêtes, les concerts des élèves de l'École Municipale de Musique ont donné le « La », pour un public conquis.



▲ 4 février.

Au terme d'une soirée unique et exceptionnelle, Angéline et Liz Van Deuq ont régalé les spectateurs du Théâtre municipal, avec leurs chansons sur le fil des mots.

SaranRepères.Mars.2023.N°294



▲ février.

L'intersection de la rue des Bordes et de la rue de Villamblain s'est parée d'un nouvel aménagement végétal réalisé par les services des Espaces verts de la Ville et d'Orléans Métropole.



▲ 24 janvier.

La plantation de la micro-forêt se poursuit avec la participation d'une cinquantaine d'élèves du Collège Montjoie avec les agents des espaces verts de la Ville.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Métropole	p.7
Actus Jeunesse	p.8
Action Jeunesse	p.10
Restauration municipale	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
Association	p.19
On en parle	p.20
Vie Visage	p.21
Tribunes	p.22
Espace public	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.saran.fr



Monavis-citoyen

LES JEUX
SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024

20
ANS
DE
JEUX
24



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Routes et déroutes métropolitaines...

Nous le savons, l'état de nos routes laisse à désirer. Vous êtes nombreux à nous en parler et on ne peut qu'être d'accord avec vous. Mais lorsqu'on en discute et qu'on vous demande quelles routes sont selon vous les plus dégradées, vos réponses sont souvent les mêmes : Ancienne Route de Chartres, Rue Passe-Debout, Rue Anatole Faucheu, Rue de l'Orme au Coin, Rue du Bourg, et RD 2020... Et bien sachez que ces voiries sont des voiries dites « structurantes » et sont à la charge de la métropole depuis des années. Nous avons donc voulu dans ce numéro de Repères vous expliquer cette situation afin de vous permettre de comprendre pourquoi certaines rues sont refaites et d'autres non.

L'état de ces voiries structurantes est un choix politique ! C'est la métropole qui décide de mettre les moyens dans tel ou tel projet. Et lorsqu'on met énormément d'argent dans Co'met, dans la réfection des mails d'Orléans, ou dans l'Université Porte Madeleine (avec les dépassements de budget qu'on connaît), il reste peu de marge de manœuvre pour requalifier les routes des 21 autres communes... Les élus métropolitains de Saran interviennent régulièrement à ce sujet. Et même si nos prises de paroles sont entendues, nous ne sommes pas forcément écoutés. C'est notamment la réponse que le Président Serge Grouard a faite en décembre dernier : il faudra attendre le prochain mandat.

Cette situation confirme les craintes que nous avons lors de la création de la Métropole : la main mise et l'accaparement des moyens par la Ville-Centre au détriment des autres communes. Alors que pour nous, la coopération intercommunale doit se faire au service des communes et de ses habitants, c'est aujourd'hui l'inverse qui se produit. Ce sont les communes qui sont au service de la métropole. Une situation qui ne cesse de se confirmer depuis octobre 2021 et le changement de Président. Le dernier épisode en date étant une modification du PLU de Saran contre l'avis de la commune.

Alors, devons-nous continuer ainsi ? Il est grand temps de retrouver une sérénité à la Métropole avec un Président qui fédère et travaille à la coopération intercommunale plutôt qu'à la division.

Maryvonne Hautin

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et **mise en pages** : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion** : par nos soins.

• **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016

• **Dépôt légal** : Mars 2023

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence** :
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

4# ACTUS

JOURNÉE DU MANGA

Samedi 1^{er} avril 2023



La médiathèque de Saran met le manga à l'honneur sur une journée spéciale, riche en animations :

Jeux vidéos, quizz, ou atelier d'initiation au dessin en présence de Charlotte Joriot, auteure mangaka, qui proposera une vente et dédicace de son dernier ouvrage : Allegoria tome 1.

Médiathèque - La boîte

Gratuit - Réservation sur la billetterie en ligne www.saran.fr
Voir détail en P16-17



LATITUDE : 47° 57' 10,77" NORD
LONGITUDE : 1° 52' 23,94" EST
ÉLEVATION : 223 m

XXI^{ème} SIÈCLE

EXPOSITION DOMINIQUE ÉMARD ET OLIVIER RENARD



« J'ai toujours porté un intérêt particulier à la géographie et l'astronomie, aux cartes et aux atlas, à la position de l'homme dans le temps et l'univers. Mon travail de dessin et de peinture s'inspire de tout cela, des multiples traces de nos civilisations humaines passées ou présentes ; l'archéologie, l'architecture, l'urbanisme et l'organisation/désorganisation des territoires, les défis environnementaux qui frappent à nos portes ».

Dominique Émard

« Qu'il s'agisse de photos, de sculptures ou de textes, ma démarche artistique narrative reste la même, c'est le même processus de création ». Le résultat de ce processus est un travail multiple abordant toutes les facettes de ce cheminement créatif ». *Olivier Renard*

Galerie du château de l'Étang DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 26 MARS

Du mardi au vendredi de 14h à 17h

Samedi et dimanche de 14h à 17h30 (en présence des artistes)

Entrée libre - Tout public - Fermé le lundi

Du 27 février au 28 mars 2023

Programme complet à découvrir dans le livret encarté à votre Repères ou sur www.saran.fr

FESTIV'ELLES, UNE PROGRAMMATION CULTURELLE « FEMMES ENGAGÉES »



Dans la perspective des prochains jeux olympiques de Paris 2024, la Ville de Saran s'associe à 11 autres communes pour explorer la **thématique des Femmes et du Sport** à travers une programmation culturelle riche. Cette 9^e édition de Festiv'Elles, le festival culturel intercommunal de la métropole orléanaise, fait donc toujours **écho à la journée internationale des droits des femmes, du 8 mars**.

Des grandes pionnières comme Alice Milliat ou Suzanne Lenglen jusqu'aux actuelles revendications de l'égalité des salaires par les sportives professionnelles, la place des femmes dans le sport est étroitement liée au droit des femmes à disposer librement de leur corps.

À travers **des expositions, des spectacles, des films et des lectures**, vous découvrirez des itinéraires singuliers de championnes d'exception. Autant de modèles pour faire évoluer le regard sur la pratique physique des jeunes !





MA MÉTRO RÉNOV'

Une information neutre et gratuite pour vos projets de rénovation



Orléans Métropole et l'ADIL 45 mettent en place un guichet unique pour **accompagner la rénovation énergétique** des habitations et sensibiliser tous les habitants et propriétaires de la métropole orléanaise aux enjeux d'économies d'énergie et de rénovation énergétique de l'habitat.

Pour qui ? Tout habitant ou propriétaire d'un logement situé sur une des 22 communes de la Métropole ;

Pour quoi ? Tout projet de rénovation de son habitat ou questions concernant les économies d'énergie dans le logement afin de s'informer, être conseillé et accompagné gratuitement ;

Quel intérêt ? Avec Ma Métro Renov, les habitants disposent :

- d'un interlocuteur unique pour des démarches simplifiées
- d'un conseil neutre et gratuit
- d'un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet
- d'une information fiable sur les aides financières

Prenez rendez-vous au 02 38 81 37 07 ou sur mametrorenov@adil45-28.org

CENTRE NAUTIQUE : CHANGEMENTS D'HORAIRES

Suite aux difficultés de recrutement de maîtres nageurs sauveteurs, le centre nautique de la Grande Planche voit ses horaires modifiés À COMPTER DU 27 FÉVRIER, JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Ouverture au public
en libre accès :
du mardi au vendredi
de 11h30 à 13h45
(fermeture le week-end
et le lundi)



Le centre nautique sera fermé
du 10 au 14 avril inclus, afin
d'en réaliser la vidange.

RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Réunion d'information
Mercredi 29 mars - 18h00
Salle du Lac - Rue du Lac



Afin de renseigner la population sur **la réduction prochaine de l'éclairage public**, une réunion d'information sera donnée à la salle du Lac, mercredi 29 mars à 18h. L'occasion de revenir sur les résultats de la consultation publique effectuée l'an dernier, de présenter le projet de plan d'extinction mis en place prochainement (horaires et lieux d'extinction) et d'échanger avec les habitants et utilisateurs.

Pour rappel, la consultation publique sur le sujet avait connu un réel succès de participation qui a vu **neuf Sarranais sur dix favorables à cette mesure** répondant aux **enjeux de pollution lumineuse, d'économie et de préservation de la biodiversité**.

UN REPAS ALTERNATIF VÉGÉTARIEN DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES



Depuis le 27 février, la restauration municipale propose chaque jour un plat alternatif végétarien dans les restaurants scolaires.

La possibilité de choisir ce plat de substitution ne peut se faire qu'à l'année, lors de l'inscription de l'enfant, et **uniquement en fonction de son régime alimentaire quotidien** (standard, sans porc, sans viande, végétarien). Le système d'inscription reste inchangé, en renseignant le régime spécifique sur la fiche sanitaire individuelle afin de définir le menu adapté.



BUDGET PARTICIPATIF

Le caniparc voit le jour



Après l'observatoire de la biodiversité et la plantation des arbres toujours en cours, la réalisation des différents projets du budget participatif se poursuit avec la livraison du « caniparc ».

Imaginé par Noan, 11 ans ; ce parc pour chien, premier du genre en libre accès à Saran, est arrivé en **3^e position des votes**, avec 128 voix récoltées.

Les travaux, effectués sur place par les services de la Ville, ont débuté en février sur **un espace dédié de la rue du Lac, le long de la piste cyclable, face au parc de la Médecinerie**. L'aménagement d'environ 150m² a vu la pose d'une clôture et d'un portillon pour sécuriser le lieu, où ont été installés des obstacles canins, des corbeilles et des panneaux d'informations. **Le montant de l'opération se porte à hauteur de 21 660 €**. Prochainement inauguré, le parc sera bientôt opérationnel pour le plus grand bonheur des animaux et de leurs maîtres.

THÉ DANSANT SENIORS

Vendredi 31 mars 2023
de 14H à 18h
Salle des fêtes de Saran



Pour les **seniors saranais, à partir de 62 ans** :
Venez danser et passer un moment convivial !
Animation musicale avec Benny Carel
(Musique rétro des années 30 à 80)
Jeux - Goûter offert

TICKET D'ENTRÉE : 16 €

ACHAT EN PRÉVENTE UNIQUEMENT

(sur présentation d'un justificatif de domicile) :

> **Mercredi 8 Mars de 9h à 12h :**

Foyer Georges Brassens
425 rue du 8 mai 1945

> **Vendredi 10 Mars de 9h à 12h :**

Mairie – place de la liberté

> **Lundi 13 Mars de 9h à 12h :**

Salle Lucien Barbier – Allée Jacques Brel

RENSEIGNEMENTS :

Service animation seniors - 02 38 80 34 24



AVEC LES RENCONTRES « PARLONS SARAN », PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS SARANAIS !

En mars, de nouveaux temps d'échanges entre les élus et les habitants sont proposés sous différentes formes.

- JEUDI 2 MARS À PARTIR DE 18H30

Questions/réponses en vidéo, pour un **Facebook live en direct**. Deux élus municipaux répondront à vos questions : **Nadia El Ouaroudi**, conseillère déléguée à l'Enfance et **Mathieu Gallois**, adjoint délégué à la Vie et aux relais de quartier, à la Citoyenneté, à l'Action sociale au Logement, et conseiller départemental du canton. À suivre et à commenter sur la page de la Ville.

- MARDI 14 MARS À 18H

Réunion de quartier à la **Salle des Aydes** (57 rue Louis-Chevalier) pour évoquer notamment les quartiers des Sablonnières et du Vilpot.

- SAMEDI 1^{ER} AVRIL À 10H

Balade de quartier, où le circuit à pied se dessinera autour du **secteur du Bois Salé et de la rue des Bruères**.

Des moments d'échanges qui permettront à tous d'évoquer les projets municipaux mais également les problèmes rencontrés au quotidien.

Modification du PLUm : **NON AU PASSAGE EN FORCE!**

Les Saranais l'ont certainement vu dans la presse, les débats qui ont eu lieu lors du Conseil métropolitain du 26 janvier dernier ont fait couler beaucoup d'encre. Le Président d'Orléans Métropole a en effet présenté une modification du Plan Local d'Urbanisme de Saran, alors que la municipalité s'était clairement opposée à ce changement dès le mois de septembre dernier.

Face à un résumé simpliste qui consisterait à dire que « Saran est contre l'hydrogène », il est aujourd'hui nécessaire d'éclaircir la situation.

LE PROJET TOTAL ENERGIES

Soutenu par le Président d'Orléans Métropole, le projet TotalEnergies consiste à **créer une usine de production et de distribution d'hydrogène au lieu-dit « Le Grand Sary », à proximité de l'UTOM.**

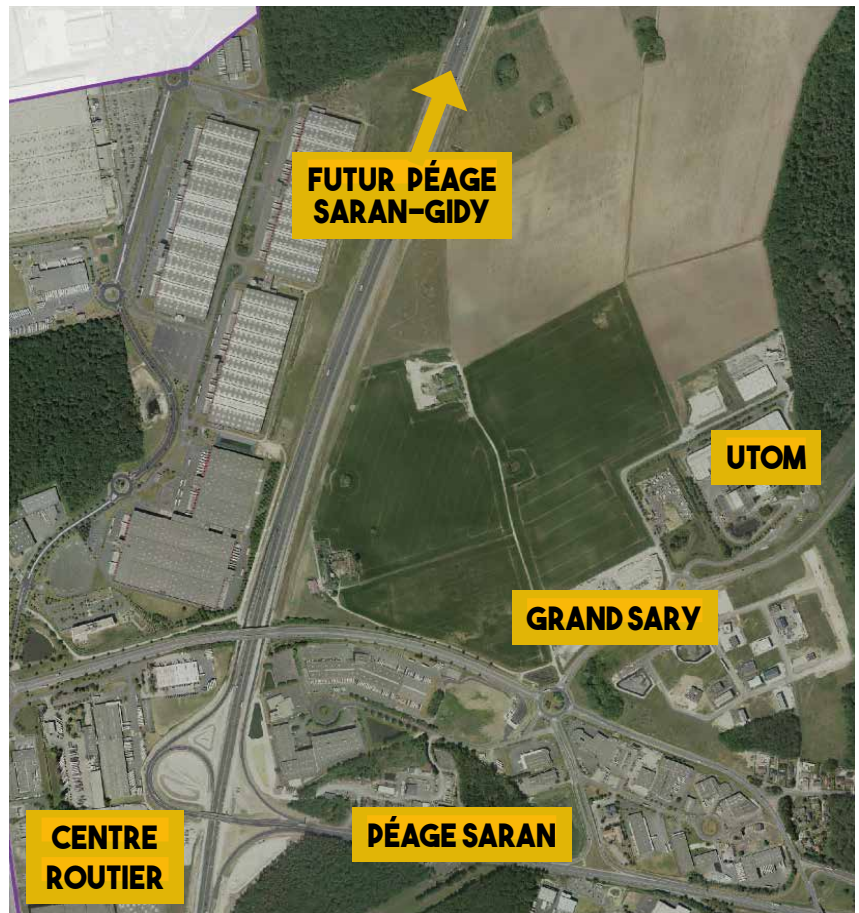
Le groupe Total qui **cherche un terrain proche de l'autoroute** (sur l'axe Belgique – Espagne) a ciblé la métropole d'Orléans pour créer **une station-service d'hydrogène**. Ce projet verrait donc des poids lourds sortir de l'autoroute, à Saran, afin d'y faire le plein. Ainsi, contrairement ce qui a pu être dit, la proximité de l'UTOM n'est pas une condition sine qua non pour que Total implante sa station, puisque leur priorité reste la proximité d'une sortie d'autoroute.

UN PROBLÈME DE MÉTHODE AVANT TOUT

Sans jamais avoir présenté le moindre projet à la Ville de Saran, le Président de la Métropole, qui a rencontré TotalEnergies, a tout de même lancé la procédure modifiant le zonage du PLU métropolitain au Grand Sary, et cela, **alors que la commune l'avait refusé dès le mois de septembre dernier**. La découverte de cette modification lors du conseil métropolitain du 26 janvier montre le **manque de considération des communes** par le Président de la Métropole d'Orléans.

D'AUTRES PROJETS EXISTENT

Pour la Ville, la précipitation n'est pas de mise. Pas moins de **3 porteurs de projet de production/distribution d'hydrogène ont déjà annoncé un vif intérêt** pour se positionner sur le Pôle 45, du fait de sa position stratégique pour le fret routier. Pourquoi alors se précipiter à modifier le zonage du PLU à la demande de TotalEnergies ? Pourquoi TotalEnergies et pas un autre ? Pourquoi ce site uniquement alors que d'autres implantations à Saran ou ailleurs semblent plus conforme au bon fonctionnement de la zone d'activité et à sa circulation ?



LA POSITION DES ÉLUS DE SARAN

Dans cette réflexion, il ne faut pas oublier **qu'une nouvelle sortie d'autoroute sera ouverte en fin d'année vers Amazon**. En tenant compte de celle-ci, l'implantation d'une station-service hydrogène **au cœur de Pôle 45, à proximité du centre routier**, semble donc plus adaptée qu'au Grand Sary.

C'est pour ces raisons **que les élus de Saran s'opposent à cette modification du PLU en l'état**.

Sans compter le refus de respecter la souveraineté des communes à maîtriser le développement de leur territoire, il est aujourd'hui plus que **nécessaire d'étudier toutes les hypothèses** sans précipitation afin d'éviter de faire des erreurs d'appréciation qui pourraient avoir un impact pendant des dizaines d'années.

ACTUS

CENTRES DE LOISIRS, CLUBS ADOS,
STAGES SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

JEUNESSE

ENCORE PLUS D'ACTIVITÉS EN PÉRISCOLAIRE

UN PARTENARIAT MAIRIE-ASSOCIATIONS, PERMET CETTE ANNÉE
AUX ÉLÈVES DU CHÊNE-MAILLARD ET DES SABLONNIÈRES, QUI
FRÉQUENTENT LE TEMPS PÉRISCOLAIRE, DE S'OUVRIRE D'AVANTAGE À
DE NOUVELLES ACTIVITÉS « HORS LES MURS ».

Un nouveau dispositif éducatif vient de voir le jour avec la signature de conventions entre le Pôle Action Scolaire et Périscolaire et **quatre associations saranaïses**. Lancée fin janvier, cette action concerne l'accueil périscolaire des écoles du Chêne Maillard et des Sablonnières. Les élèves intéressés peuvent ainsi, durant la pause méridienne ou en fin d'après-midi, participer à des activités au sein de la Maison des Loisirs et de la Culture, de l'USM billard, de celle du taï shi ou à l'Institut des Cent Arpents. Cette opération entre de plain-pied dans une des orientations éducatives de la Ville concernant l'éducation globale. « L'objectif est de proposer aux enfants une ouverture sur leur environnement proche, assure Géraldine Creusillet, coordinatrice du

périscolaire. Il s'agit de partager un savoir, des compétences, avec l'idée d'une progression. Et aussi de permettre aux jeunes de connaître ce que le tissu associatif propose ». **Le projet riche en valeurs**, comprend la **sensibilisation au handicap et une forte dimension intergénérationnelle**. Comme c'est le cas avec les séances hebdomadaires à la MLC, les mardis soir. « Nous aimons partager ce qu'on aime faire : la couture, la création textile, dit Véronique, référente de l'atelier patchwork. Cette activité développe la dextérité manuelle des enfants et leur permet de cheminer dans le projet pour le mener au bout. Du dessin à la réalisation. Notre plaisir est de transmettre ».

• C.J.



PROGRAMMES ET DATES LIMITES DE RÉSERVATIONS

LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 17 AU 28 AVRIL 2023

- LES CENTRES DE LOISIRS
> RÉSERVATIONS JUSQU'AU 25 MARS
- MARCEL PAGNOL
(3/5 ANS) « Pomme de reinette et pomme d'api ! » (l'environnement et ses balades, contes et secrets de la nature, jardinage et potager, art végétal, hôtel à insectes...).
- 6/8 ANS « La tête dans les étoiles », voyage dans l'espace (système solaire, expériences scientifiques, jeux et défis de la NASA...)
- LA BASE DE LA CAILLERETTE (9/14 ANS)
« la base au grand air » (balade/vélo en forêt, journée champêtre, pêche, jardinage, cuisine, compost...)
- LES STAGES SPORTIFS
> DU 17 AU 21 AVRIL 2023
→ RÉSERVATIONS JUSQU'AU 25 MARS 2023
> DU 24 AU 28 AVRIL 2023
→ RÉSERVATIONS JUSQU'AU 1^{ER} AVRIL 2023
> RÉSERVÉS AUX JEUNES SARANAIS DU CE1 À LA 5^{ÈME} - PLACES LIMITÉES
> INFORMATIONS 02 38 80 34 05
- LES CLUBS ADOS
> OUVERTS, SANS RÉSERVATIONS
> LES CLUBS ADOS DU BOURG, DU VILPOT, DU CHÊNE MAILLARD (11/17 ANS) ET LE CLUB MÉCANIQUE (À PARTIR DE 12 ANS)

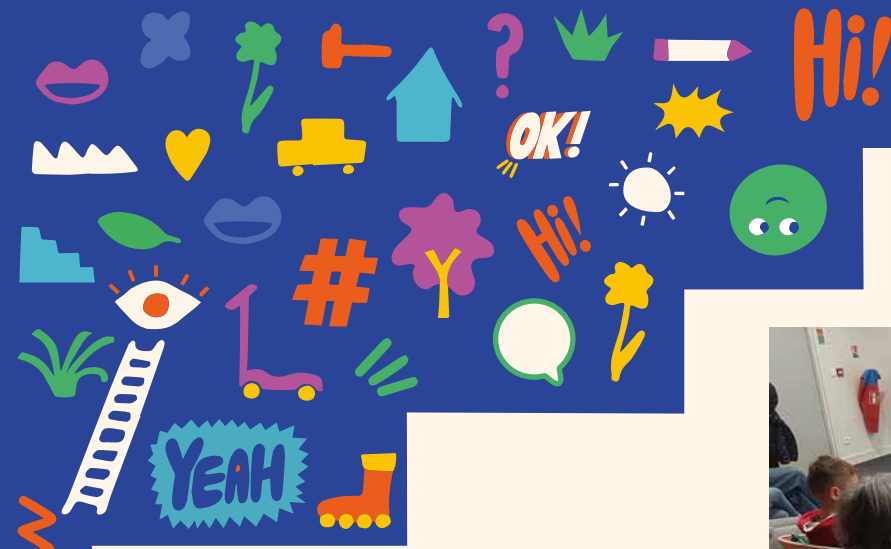
ADHÉSION JEUNESSE OBLIGATOIRE (10 € POUR
2023- DISPONIBLE AU SEIN DES CLUBS ET DU POINT
INFORMATION JEUNESSE).

Toutes les réservations sur
l'espace famille ou à l'accueil de
la Mairie (guichet unique)



RENSEIGNEMENTS :
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18





HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

DES MATINÉES POUR DÉCOUVRIR DES HISTOIRES À LA MÉDIATHÈQUE !

C'est le rendez-vous incontournable proposé par la médiathèque, où plusieurs fois par mois (et sur réservation), familles et enfants se retrouvent pour une **lecture de contes et d'histoires** (dès 4 ans).

8 février – 10h30, c'est ainsi que Marie-Charlotte (bibliothécaire en charge de la section jeunesse - petite enfance) ouvre son heure de détente en chuchotant aux enfants « d'ouvrir grand leurs oreilles et de se laisser emporter par les histoires ».

Près de 30 participants, petits et grands, dont 16 enfants de 5 ans du centre de loisirs Marcel-Pagnol, se sont laissés « embarquer » au fil des pages. C'est ainsi que « Loup gris et louvette », « Eléctrico 28 » et bien d'autres encore ont fait voyager le public dans de multiples aventures et péripéties.



Pour Noémie, l'une des 2 animatrices du centre de loisirs, « les histoires contées amènent les enfants à partager des moments hors les murs et avec d'autres. Ils sont attentifs, captifs, heureux de vivre ces aventures, cela change de leurs habitudes. Les enfants repartent avec des personnages plein la tête et c'est pour nous un joli moment de parenthèse dans une journée ».

À noter qu'il existe également des « Histoires pour les petites oreilles » réservés aux enfants de 18 mois à 3 ans.

**RENDEZ-VOUS (VOIR AGENDA P16-17)
ET RÉSERVATIONS (1 MOIS À L'AVANCE)
À LA MÉDIATHÈQUE 02 38 80 35 10 OU
LA BILLETTERIE EN LIGNE WWW.SARAN.FR**

**20
TERRE
DE JEUX
24**

EN ROUTE POUR 2024

Labellisée « Terre de Jeux » depuis 2020, la Ville de Saran propose tout au long de l'année de nombreux rendez-vous dédiés à la pratique d'activités physiques, afin d'encourager les habitants à célébrer les Jeux Olympiques et à participer à la grande aventure de **Paris 2024**.

C'est ainsi que depuis janvier 2022, les écoliers saranais sont conviés à pratiquer 30 minutes d'activité physique au quotidien, et que lors des vacances scolaires des stages sportifs sont organisés en lien avec les J.O., pendant que des animations autour des valeurs de l'olympisme sont proposées dans les centres de loisirs. « L'objectif est que Saran adopte les couleurs olympiques, d'avancer jusqu'en 2024, et que cet héritage perdure » expliquent Céline Weber et Bertrand Neuilly, référents du service municipal des Sports.

L'année 2023 est placée sous le thème du sport et la culture, avec notamment l'organisation d'une olympiade culturelle. Entre-temps, le public peut découvrir jusqu'au 17 mars l'exposition « **Championnes françaises d'exception** » présentée sur l'esplanade de la mairie par l'association Femmes ici et Ailleurs, dans le cadre du festival intercommunal Festiv'Elles.

• A.G.





IMAGINER LA VILLE DU FUTUR

Dans le cadre d'un projet d'établissement, les élèves de 6^e du collège Jean-Pelletier d'Orléans sont amenés à concevoir leur ville à l'horizon 2080. En ce sens, une classe a été conviée en mairie début février.

Que sera la ville de demain ? C'est à cette vaste interrogation que les élèves de 6^e du collège Jean-Pelletier, soit de près de 150 enfants, sont chargés de réfléchir dans une **approche écocitoyenne**. Leur établissement est en effet labellisé E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). Cette démarche s'effectue en lien avec les programmes de géographie et de sciences et vie de la terre. Outre la réflexion, elle se concrétisera par des maquettes de « la ville en 2080 » réalisées par les collégiens. « Ce travail est développé chaque année depuis 2-3 ans dans notre établissement », indique Amélie Hardouin, l'une des 3 professeures d'histoire et de géographie du collège. « Cette année, chaque équipe d'élèves se concentre sur un thème ».

Habitat, déplacements, services publics, énergies... Les thèmes et les enjeux sont multiples et s'imbriquent le plus souvent. « Les enfants sont tous motivés. Il s'agit de les encourager à réfléchir sur le long terme, à se projeter en sollicitant leur imagination », précise la professeure. De l'imagination, ces citoyens en herbe

savent en témoigner. Comme par exemple Even et Anine, qui se montrent « Un peu inquiets pour le futur mais positifs » : « Nous souhaitons mettre de la végétation, de l'habitat et des loisirs. Ne pas trop polluer, avoir à manger ». L'objectif principal étant selon Imane « D'avoir une meilleure vie. En consommant moins d'énergie, ou alors des énergies durables ».

Acteurs d'aujourd'hui pour demain

Afin d'alimenter leur réflexion, **les collégiens ont rencontré tour à tour différents interlocuteurs**. Que ce soit lors d'une visite d'une station d'épuration d'Orléans Métropole, en compagnie de leur professeur de SVT, sur le thème du cycle de l'eau. Ou en participant en décembre dernier à la plantation de la micro-forêt du quartier du Vilpot, afin de percevoir toute l'importance des espaces verts et de la protection de la nature. Les élèves ont également pu accueillir deux fois Mathieu Gallois, adjoint à la Vie et Relais de quartier, à la Citoyenneté, à l'Action Sociale et au Logement, et conseiller départemental du canton, **pour des**

temps d'échanges riches : transports, environnement, social, aménagement et développement de la ville, écologie, logement, inégalités, sports, sécurité... Autant de thèmes préparés et abordés par les collégiens auquel l' élu a pu répondre.

De fil en aiguille, l'une des classes de 6^e a été **invitée à la mairie le 8 février** en matinée. Accueillis dans la salle du Conseil municipal, les collégiens ont rencontré et échangé avec les responsables Environnement-Espaces verts, Enfance-Jeunesse et de l'Aménagement, avant de visiter ce service. « Le fait qu'ils puissent rencontrer un élu et se rendre en mairie est valorisant pour eux », se félicite Amélie Hardouin, avant de souligner « Grâce à ce projet, les élèves ont pu également découvrir différents métiers ».

Aux dernières nouvelles, les jeunes constructeurs de « la ville en 2080 » apportaient la touche finale à leurs maquettes. Celles-ci doivent être exposées publiquement en mairie du 15 au 19 mai, avant d'être présentées lors des « Portes ouvertes » du collège en juin prochain.

• **Arnaud Guilhem**

Restauration municipale Mars

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

NOUVEAU : Plat alternatif végétarien

LUNDI 27 FÉVRIER

- Batavia
- Pépites de hoki meunière
- ou **Nuggets de blé**
- Spaghetti bio
- Pain bio
- Petits suisses aromatisés bio

MARDI 28 FÉVRIER

- Salade piémontaise
- Sauté de veau bio aux olives
- ou **Pois chiches sauce tomate**
- Carottes bio au beurre
- Kiri bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 1ER MARS

- Pamplemousse
- Émincé de porc bio mariné
- ou **Boullgour aux petits légumes**
- Lentilles
- Pain bio
- Fromage blanc bio

JEUDI 2 MARS

- Salade de pépinettes bio aux fèves
- Rôti de dinde IGP sauce crème
- ou **Œufs durs béchamel**
- Chou fleur bio au beurre
- Gouda bio
- Pain aux céréales
- Fruit de saison

VENDREDI 3 MARS

- Menu végétarien**
- Salade coleslaw
- Légumes couscous végétarien aux pois chiches
- Semoule bio
- Tome de Savoie IGP
- Pain bio
- Poires au sirop

LUNDI 6 MARS

- Menu végétarien**
- Chou rouge bio vinaigrette
- Omelette
- Purée de pommes de terre bio
- Pain bio
- Yaourt aromatisé bio

MARDI 7 MARS

- Taboulé à la semoule bio/
- Sauté de bœuf LR sauce tomate
- ou **Purée de pois cassés bio**
- Brocolis bio
- Tendre bleu
- Pain bio
- Compote bio

MERCREDI 8 MARS

- Salade de riz bio à la noixe
- Cuisse de poulet sauce curry
- ou **Polenta au comté**
- Haricots verts
- Comté AOP
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 9 MARS

- Menu végétarien**
- Céleri rémoulade bio
- Gratin de pâte semi-complètes
- Pain bio
- Petit suisse nature bio
- Pain bio
- Gâteau au yaourt

VENDREDI 10 MARS

- Potage, emmental bio râpé
- Dos de cabillaud sauce aneth
- ou **Aiguillettes de blé aux carottes**
- Riz bio
- Pain de campagne
- Fruit de saison

LUNDI 13 MARS

- Carottes râpées bio vinaigrette
- Sauté de dinde LR sauce estragon
- ou **Boullgour**
- Jardinière de légumes bio
- Tome des Pyrénées IGP
- Pain aux céréales
- Compote

MARDI 14 MARS

- Radis beurre
- Saucisse chipolata LR
- ou **Riz bio**
- Lentilles locales
- Pain bio
- Fromage blanc aromatisé bio

MERCREDI 15 MARS

- Menu végétarien**
- Potage de tomates vermicelles
- Quiche maison aux légumes
- Salade vinaigrette
- Pain bio
- Fromage blanc bio nature
- Fruit de saison

JEUDI 16 MARS

- Salade vinaigrette
- Émincé de bœuf bio sauce à l'oignon
- ou **Œufs durs sauce béchamel**
- Chou fleur bio
- Pain bio
- Île flottante

VENDREDI 17 MARS

- Saint-Patrick**
- Salade verte
- Pêche du jour sauce crème
- ou **Falafel**
- Beaufort AOP
- Pain bio
- Fruit de saison

LUNDI 20 MARS

- Betteraves bio
- Dos de cabillaud sauce poivron
- ou **Omelette bio**
- Beignets de brocolis
- Gouda bio
- Pain bio
- Crème dessert bio chocolat

MARDI 21 MARS

- Pommes de terre vinaigrette
- Aiguillettes de poulet IGP sauce thai
- ou **Céréales gourmandes bio**
- Haricots beurre
- Yaourt bio nature
- Pain de campagne
- Fruit de saison

MERCREDI 22 MARS

- Salade feuille de chêne
- Rôti de bœuf bio
- ou **Boullgour bio aux petits légumes**
- Purée de pois cassés bio
- Camembert bio
- Pain bio

JEUDI 23 MARS

- Menu végétarien**
- Haricots verts vinaigrette
- Haricots rouges sauce tomate façon chili
- Riz bio
- Abondance AOP
- Pain bio
- Fruit de saison

VENDREDI 24 MARS

- Menu végétarien**
- Duo de carottes et céleri bio vinaigrette
- Pâtes bio sauce végétarienne aux lentilles
- Rondelé bio
- Pain bio
- Compote bio

ENTRETIEN DES ROUTES À SARAN

POURQUOI UNE TELLE « DÉROUTE » ?

Rue Passe Debout, rue du Bourg, ancienne route de Chartres, rue Anatole-Faucheux, de l'Orme au Coin... Le mauvais état de ces voiries principales, dites structurantes et dépendant de la Métropole, devient de plus en plus inquiétant. Pour sa part, la Ville, en 2017, a perdu la main sur les autres voies, dites communales, des axes secondaires, qui ont été transférées à Orléans Métropole. C'est donc cette collectivité qui gère aujourd'hui la quasi-totalité du domaine public routier. Les élus saranais dénoncent pour leur part le faible entretien sur certains axes, et réclament sur d'autres, leur requalification complète. Leurs demandes, ne sont pour l'instant pas prises en compte. Le budget métropolitain consacré aux infrastructures routières étant plombé par d'autres choix politiques.

• Dossier réalisé par Clément Jacquet

Les rues structurantes, voies fortes et axes de transition entre communes, sont extrêmement passantes. **Empruntées chaque jour par de nombreux usagers** de la route, bien au-delà des habitants de la commune, **leur état pose vraiment question.** « Beaucoup de routes principales sur Saran ne sont pas entretenues, explique Maryvonne Hautin, maire. C'est quelque chose qui me préoccupe énormément. Dans toutes nos réunions publiques nous sommes interpellés sur le mauvais état de ces routes.

C'est un réel problème depuis des années. D'autant plus que leur aménagement ne figure pas dans les futurs investissements prévus par la métropole. C'est anormal ». Les élus et les habitants ne cessent en effet de réclamer à la collectivité intercommunale, qui en a la charge, **la réfection et la requalification de ces**

routes structurantes, d'une longueur cumulée de 7 km, hors RD2020.

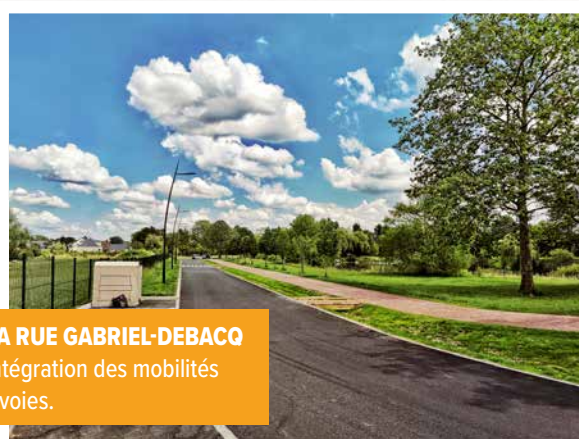
Un plan d'urgences établi par la Ville

Tout un chacun peut constater l'état lamentable de certaines rues et routes qui maillent le territoire de la commune. Les élus montent au créneau depuis plusieurs années pour dénoncer cette situation. Ainsi, la majorité municipale, dans son programme électoral de 2020, avait défini **un Plan d'urgence pour la réfection des axes les plus détériorés.** Fin 2021, Maryvonne Hautin a adressé un courrier à Orléans Métropole listant les urgences saranaises. Sans effet jusqu'ici. À noter qu'Orléans Métropole avait en 2016 classé les rues du Bourg, de Passe Debout et de l'Orme au Coin dans la catégorie « très mauvais-dégradations généralisées ».

RUE PASSE DEBOUT ET RUE DE L'ORME AU COIN :
des voies structurantes en mauvais état.



LA RUE LOUIS-ARAGON, COMME LA RUE GABRIEL-DEBACQ ET LA RUE DU LAC : un exemple d'intégration des mobilités douces dans le réaménagement des voies.



Le budget métropolitain consacré aux voiries structurantes, subit pour sa part, d'année en année, **une réduction drastique** (Ndlr : 9,5 millions en 2021, 8,6 millions l'an passé, 4,5 millions cette année). Lors du conseil métropolitain de décembre, Mathieu Gallois, adjoint municipal et conseiller métropolitain, a pointé la faiblesse de l'enveloppe qui leur est dédiée. « Elle est insuffisante pour entretenir le patrimoine routier, a-t-il dit. Plus on repousse ces travaux de requalification, plus les voiries se dégradent ».

Des arbitrages budgétaires contestés

Les choix budgétaires de la métropole se font au détriment d'autres priorités.

Ainsi, le vaste projet de transformation des mails orléanais va grever lourdement le budget infrastructures métropolitain. Et par conséquent obérer celui consacré aux travaux sur les principales routes du territoire. Le coût de ce gros chantier de requalification est, pour la seule première tranche comprise entre le pont Joffre et place d'Arc, estimé à 72 millions d'euros. D'autres communes sont également concernées et auraient besoin de requalifications : Fleury-les-Aubrais (rue Marcellin-Berthelot), Saint-Jean-de-Braye (RD 960),

Saint-Jean-de-la-Ruelle (rue Paul-Doumer)... pour ne citer que quelques-unes d'entre elles.

Autre point de discord : **l'aménagement de la RD2020**. Une première partie a été réalisée il y a trois ans entre le rond-point de la Vallée et celui des cinémas. Cela répondait à l'urgence d'accueillir l'aire événementielle Chapt'O sur le site de la Vallée. Dans une logique de création d'un boulevard urbain, **les élus saranais espéraient la poursuite des travaux jusqu'à Cap Saran**. Dans le contexte actuel, ils demandent à minima la continuité jusqu'au rond-point de la Tuilerie.

Les voies communales : peut mieux faire

Les voiries communales, axes secondaires de liaison entre quartiers, ont longtemps été une des compétences historiques des mairies. **Elles ont basculé dans le giron intercommunautaire lors de la création d'Orléans Métropole en 2017**. À charge pour elle de les entretenir et rénover.

Depuis ce transfert, la Ville verse à Orléans Métropole **un million d'euros par an pour l'entretien et la rénovation des rues saranaises**. En cinq ans des aménagements ont été réalisés, des voiries re-

qualifiées par la métropole (*voir encadré*). Les choix des chantiers définis sont établis en conférence du Pôle métropolitain nord, intégrant également les villes de Fleury-les-Aubrais et Chanteau. La Ville y propose alors les rues qu'elle estime devoir prioritairement faire l'objet de travaux.

« C'est tout juste moyen, peut mieux faire, estime Christian Fromentin, premier adjoint municipal et vice-président métropolitain. Il n'y a de la part de la métropole

LE PLAN VÉLO FREINÉ

Près de **quatre kilomètres** de voiries structurantes de la commune **sont concernés par le plan vélo métropolitain**.

Du fait que les travaux de requalification de ces voies principales ne sont pas entrepris, les aménagements cyclables prévus sur ces axes sont actuellement à l'arrêt alors qu'aucune voie du plan vélo n'a été réalisée sur Saran depuis 2019.

À souligner qu'une étude est actuellement lancée par Orléans Métropole pour une liaison cyclable entre Saran et La Source. La Ville quant à elle, intègre la place du vélo, en conformité avec la réglementation, dans toutes les rues communales refaites.

14# REGARDS

ni les moyens techniques ni la volonté politique de faire en régie les études de voirie et le suivi des travaux. Passer par des cabinets privés spécialisés alourdit considérablement les coûts ».

Et plus loin : « À budget équivalent, quand on faisait auparavant un kilomètre de voirie, on en réalise aujourd'hui moins. Nous faisons au moins une route supplémentaire par an ». L'élu précise cependant que les personnels de la métropole font au mieux avec les moyens qui leur sont alloués.

Manque de réactivité

« Nous avons perdu en qualité du service public, poursuit José Santiago, adjoint municipal à l'espace public, le patrimoine et l'environnement. Nous n'avons plus les moyens financiers, ni les agents. Lorsque nous gérons en régie nous étions plus réactifs pour réparer les petites anomalies : poser de l'enrobé, combler des nids de poule, gérer les problèmes de bouche d'égout... ».

Alors que la **Ville est démunie de la compétence voirie** depuis six ans, **elle continue de recevoir régulièrement les doléances** de nombreux administrés sur l'état de la chaussée. Elle sert ainsi d'interface entre les Saranais et Orléans Métropole. Ceux-ci ayant gardé le réflexe de s'adresser à la mairie, échelon naturel de proximité.

UN ESPOIR POUR LA RUE DU BOURG

Concernant l'aménagement de la rue du Bourg, la métropole s'est engagée à ne pas bloquer les projets des communes. Elle devrait ainsi contribuer aux études de maîtrise d'œuvre dès cette année.

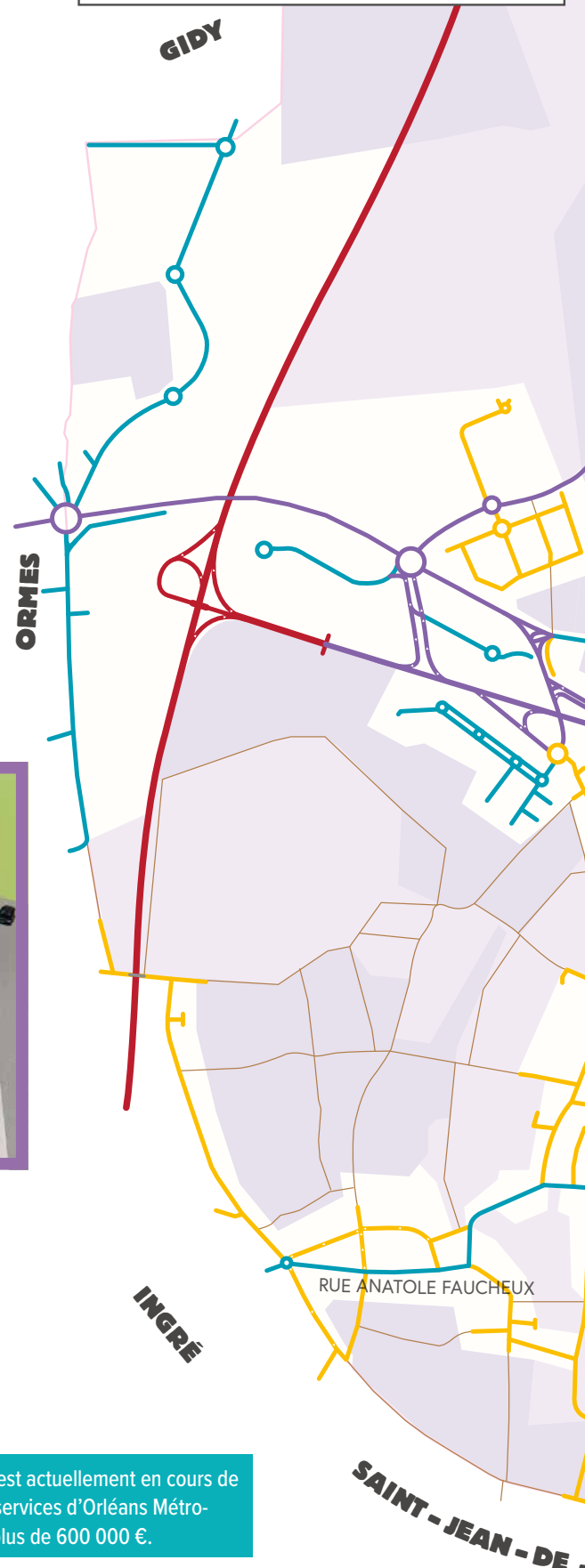
Les travaux de la rue du Bourg, s'ils sont confirmés, seraient réalisés en 2025 en collaboration avec Saran qui financerait les abords (les places, parcs, parkings et zones piétonnes).



LA RUE DES VALLÉES est actuellement en cours de requalification par les services d'Orléans Métropole. Budget estimé : plus de 600 000 €.

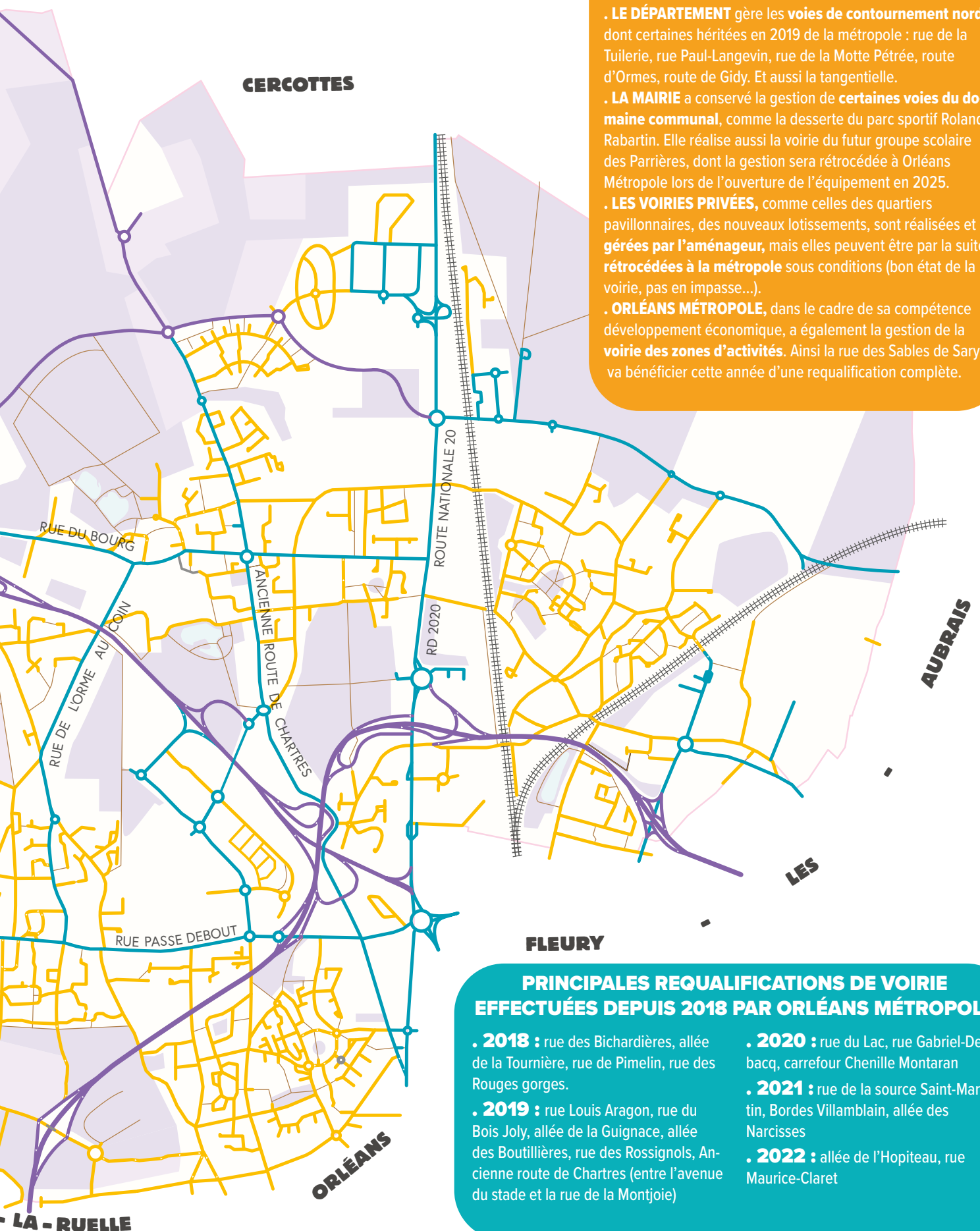
QUELLES COMPÉTENCES SUR QUELLES VOIRIES?

-  DÉPARTEMENT DU LOIRET
-  Voiries structurantes / ou zones d'activités
ORLÉANS MÉTROPOLÉ
-  AUTRES



AUTRES VOIES, QUI GÈRE QUOI ?

- **LE DÉPARTEMENT** gère les **voies de contournement nord**, dont certaines héritées en 2019 de la métropole : rue de la Tuilerie, rue Paul-Langevin, rue de la Motte Pétrée, route d'Ormes, route de Gidy. Et aussi la tangentielle.
- **LA MAIRIE** a conservé la gestion de **certaines voies du domaine communal**, comme la desserte du parc sportif Roland-Rabartin. Elle réalise aussi la voirie du futur groupe scolaire des Parrières, dont la gestion sera rétrocédée à Orléans Métropole lors de l'ouverture de l'équipement en 2025.
- **LES VOIRIES PRIVÉES**, comme celles des quartiers pavillonnaires, des nouveaux lotissements, sont réalisées et **gérées par l'aménageur**, mais elles peuvent être par la suite **rétrocédées à la métropole** sous conditions (bon état de la voirie, pas en impasse...).
- **ORLÉANS MÉTROPOLÉ**, dans le cadre de sa compétence développement économique, a également la gestion de la **voirie des zones d'activités**. Ainsi la rue des Sables de Sary va bénéficier cette année d'une requalification complète.



PRINCIPALES REQUALIFICATIONS DE VOIRIE EFFECTUÉES DEPUIS 2018 PAR ORLÉANS MÉTROPOLÉ

- **2018** : rue des Bichardières, allée de la Tournière, rue de Pimelin, rue des Rouges gorges.
- **2019** : rue Louis Aragon, rue du Bois Joly, allée de la Guignace, allée des Boutillières, rue des Rossignols, Ancienne route de Chartres (entre l'avenue du stade et la rue de la Montjoie)
- **2020** : rue du Lac, rue Gabriel-Debacq, carrefour Chenille Montaran
- **2021** : rue de la source Saint-Martin, Bordes Villamblain, allée des Narcisses
- **2022** : allée de l'Hopiteau, rue Maurice-Claret

Mars 2023

FESTIV'ELLES

Du 27 février au 17 mars

FESTIVAL INTERCOMMUNAL FESTIV'ELLES

Programme distribué avec votre Repères

mercredi 1^{er} mars
CONSEIL MUNICIPAL

 > SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H

Mercredi 1^{er} mars
RUE DES HISTOIRES,

proposé par la Médiathèque

 > ALLÉE JACQUES-BREL, PRÈS DU CITY PARK
DU CHÊNE MAILLARD

> DE 14H À 16H

> RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

LECTURE THÉÂTRALISÉE

« L'instant T/exte : Hela », programmation Théâtre de la Tête Noire

 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE
ROUTE DE CHARTRES

> À 19H30

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Jeudi 2 mars
PARLONS SARAN NUMÉRIQUE

> EN DIRECT SUR FACEBOOK À 18H30

Samedi 4 mars
FORMATION PSC1

 proposée par les Secouristes de la Croix
Blanche du Loiret

 > SALLE DES CENT ARPENTS
(450 RUE DES JONQUILLES)

> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H

> RENSEIGNEMENT

 CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR OU 06
30 65 54 84

REMISE À NIVEAU PSC1

 proposée par les Secouristes de la Croix
Blanche du Loiret

 > SALLE DES CENT ARPENTS (450 RUE DES
JONQUILLES)

> DE 8H À 12H ET DE 13H À 17H

 > RENSEIGNEMENT CROIXBLANCHELOIRET@
ALICEADSL.FR OU 06 30 65 54 84

P'TIT DEJ MUSICAL (Ados-Adultes)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 11H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

THÉÂTRE, Atelier parent-enfant dès
8 ans, programmation Théâtre de la Tête
Noire

> SALLE DES FÊTES

> À 10H

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE D'OBJETS,

 art plastique et vidéo « Sous terre »,
programmation Théâtre de la Tête Noire

> SALLE DES FÊTES

> À 16H

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

CLUB DE LECTURE 11-14 ANS

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 16H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Dimanche 5 mars
CONCERT DE L'ASSOCIATION
PHILANTROPPO, les chorales La
Saranade et Cambi Choeur de Chaingy

> ÉGLISE DE SARAN

> À 16H

FOOTBALL N3

Usm Saran reçoit Usm Montargis

> STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA

> À 14H30


BASKET NF3

Usm Saran reçoit Chauray Basket Club

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT

> À 15H30


Mardi 7 mars
THÉÂTRE « Rules for living ou
les règles du Je(u) », programmation
Théâtre de la Tête Noire (dès 14 ans)

 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE
ROUTE DE CHARTRES

> À 20H30

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Mercredi 8 mars
L'HEURE DU JEU VIDÉO :

Moss (dès 8 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 15H ET 16H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR


Du vendredi 10
au dimanche 26 mars
**EXPOSITION DE DOMINIQUE
ÉMARD ET OLIVIER RENARD**

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

02 38 80 35 61

CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR

> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H

> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30

(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)

> FERMÉ LE LUNDI

> ENTRÉE LIBRE

Vendredi 10 mars
CAFÉ NUMÉRIQUE : repérer les

fake-news (Adultes)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 18H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE


 BILLETTERIE EN LIGNE SUR
LE SITE DE LA VILLE DE
SARAN WWW.SARAN.FR

**Les dimanches 12 et 19 mars
CONCOURS SAUT
D'OBSTACLES**

> CENTRE ÉQUESTRE DE SARAN

> LA JOURNÉE

Dimanche 12 mars
LOTO, organisé par le Comité des fêtes

> SALLE DES FÊTES

 > OUVERTURE DES PORTES À 12H,
DÉBUT DU JEU À 14H

Mardi 14 mars
PARLONS SARAN

Salle des Aydes

> À PARTIR DE 18H

CLUB DE LECTURE ADULTES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 18H

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

THÉÂTRE « Hilda », programmation

Théâtre de la Tête Noire (dès 15 ans)

 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 20H30

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Les 16 et 17 mars
CHAMPIONNAT DE FRANCE
RUN & BIKE, organisé par l'Unss

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

> DU 8 AU 12H

Vendredi 17 mars
PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Pontault

> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA

Samedi 18 mars
FORMATION PSC1 proposée par les
Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

 > SALLE DES CENT ARPENTS
(450 RUE DES JONQUILLES)

> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H

 > RENSEIGNEMENT CROIXBLANCHELOIRET@
ALICEADSL.FR OU 06 30 65 54 84

BRIC À BRAC, organisé par le Comité
local du Secours populaire

> 124 RUE DES BERGERONNETTES

> DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 15H

LECTURE MUSICALE

 « La petite communiste qui ne souriait
jamais... », dans le cadre de Fes-
tiv'Elles

> MÉDIATHÈQUE, LA BOÎTE

> À 16H

> RÉSERVATION EN LIGNE WWW.SARAN.FR

(DÈS 10 ANS - GRATUIT)

FESTIV'ELLES

Dimanche 19 mars
CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Journée du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et Maroc
> DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS DU BOURG
> À 11H

Mardi 21 mars

THÉÂTRE « La petite dans la forêt profonde », programmation Théâtre de la Tête Noire (dès 14 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Mercredi 22 mars
HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(dès 4 ans)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



FOOTBALL TOUR ÉLITE UEFA U19

Stade d'honneur Jacques-Mazucca
> **MERCREDI 22 MARS À 15H :** NORVÈGE / ROUMANIE
> **SAMEDI 25 MARS À 15H :** ROUMANIE / IRLANDE DU NORD
> **MARDI 28 MARS À 15H :** IRLANDE DU NORD / NORVÈGE

Vendredi 24 mars
CONSEIL MUNICIPAL

> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H

MAJ EN LIVE - 23^e fête de la batterie

« Swing ! » par l'EMMD et The Swing Shouters, programmation de la Ville
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> GRATUIT, RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR

PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Besançon
> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> À 20H30

Samedi 25 et dimanche 26 mars
COMPÉTITION NATIONALE UFOLEP DE BIKE TRIAL,

organisé par l'Usm VTT
> SITE VTT TRIAL, RUE DU RAN D'ABAS

Samedi 25 mars
HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(dès 4 ans)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

CINÉ-SPECTACLE DOCUMENTAIRE « Quitter son cail-lou », programmation de la Ville (dès 7 ans)
> THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPPE D'ORLÉANS
> À 16H
> RÉSERVATION 02 38 68 44 61

MAJ EN LIVE - CONCERT des ateliers Musiques Actuelles & Jazz de l'EMMD
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> GRATUIT, RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR

Dimanche 26 mars
BOURSE AUX LOISIRS CREATIFS, organisée par la MLC
> SALLE DES FÊTES
> DE 9H À 17H
> ENTRÉE GRATUITE, RENSEIGNEMENT 02 38 72 29 25

FOOTBALL N3 Usm Saran reçoit Montlouis
> STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H

MAJ EN LIVE - 23^e fête de la batterie « The Swing Shouters », programmation de la Ville
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 16H
> GRATUIT, RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR

Mardi 28 mars
PROJECTION « Nadia Comaneci, la gymnaste et le dictateur », dans le cadre de Festiv'Elles
> MÉDIATHÈQUE, LA BOÎTE
> À 18H
> GRATUIT, RÉSERVATION EN LIGNE WWW.SARAN.FR

Mercredi 29 mars
PRIX LUVU – Hors les murs
> MARCHÉ DU BOURG
> DE 9H30 À 11H

RUE DES HISTOIRES, proposé par la Médiathèque
> ALLÉE JACQUES-BREL, PRÈS DU CITY PARK DU CHÊNE MAILLARD
> DE 14H À 16H
> RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

FAITES VOS JEUX !
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTES
> DE 15H À 17H30
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
> SALLE DU LAC
> À 18H

Vendredi 31 mars
THE DANSANT SENIORS

> SALLE DES FÊTES
> DE 14H À 18H

Samedi 1^{er} avril
PARLONS SARAN au Bois Salé - Bruères
> DÉPART À 10H

Samedi 1^{er} avril
JOURNÉE MANGA À LA MÉDIATHÈQUE

P'TIT DEJ JEUX VIDÉO : SPÉCIAL MANGA
> À 10H
> DÈS 8 ANS

QUIZZ MANGA
> À 13H
> DÈS 8 ANS

ATELIER « initiation au dessin de manga » par la mangaka Charlotte Joriot
> À 14H
> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR , DÈS 11 ANS.

VENTE-DÉDICACE du manga « Allegoria » de Charlotte Joriot
> DE 16H À 17H

Dimanche 2 avril
TOURNOI INTERCLUBS organisé par Questions pour un Championnat (Entrée gratuite)
> SALLE MARCEL-PAGNOL
> DE 8H45 À 17H30

BASKET NF3 Usm Saran reçoit Riez Vic Basket l'Étoile
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> À 15H30



RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DES **STAGES DE LA MLC ET DE ART'S DANSE** SUR LE MAGAZINE CULTUREL OYEZ ! OU SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.SARAN.FR

L'AVENIR EST OUVERT

Après quasiment 15 ans d'activité, Saran Fermetures est en passe de changer de mains. Prochainement, Sébastien Debout succédera à son père Richard et présidera aux destinées de cette entreprise artisanale et familiale.

La transmission d'une entreprise est souvent une opération périlleuse.

Chez Saran Fermetures, ce passage de relais s'effectue en famille et en douceur. Ainsi, depuis mars 2021, Sébastien Debout, 38 ans, a rejoint son père au sein de cette entreprise artisanale, afin de se former à son nouveau métier. « L'entreprise conserve la même appellation, rien ne change sauf le prénom », indique Richard Debout, créateur de cette EURL en juin 2008, et encore actif quelque temps. Ce Saranais est par ailleurs connu en tant que président de l'USM Saran VTT depuis 12 ans. « Un club que nous avons créé à 4 en septembre 1991 ».

Depuis toujours, cette société familiale qui emploie un poseur expérimenté est spécialisée « dans tout ce qui est fermeture du bâtiment pour le particulier ». De la porte de garage au portail, des stores et autres volets roulants aux fenêtres en PVC et aluminium. « Nous ne fabriquons pas. Nous sommes revendeurs de grandes marques françaises ». L'entreprise saranaise intervient sur toute la région et partout en France. « Si les clients nous le demandent, on y va. En général, nous travaillons dans un rayon de 130 km autour d'Orléans », précise Richard

Debout. Au préalable, les particuliers peuvent découvrir les différentes gammes de produits proposées grâce à un showroom, accessible sur simple rendez-vous.

Satisfaire la clientèle

Saran Fermetures évolue dans un secteur fortement concurrentiel. Un secteur qui connaît également une évolution technologique rapide, avec notamment le développement de la domotique et le recours à de l'énergie solaire. Pour autant, les Debout confient n'avoir jamais autant travaillé qu'actuellement. « Sébastien est un bon vendeur et apporte du travail », éclaire le père. Le dirigeant et son successeur se veulent pragmatiques : « On entend continuer sur le même rythme et sur la même ligne. Il faut que ça tourne et il faut rester humbles ». La satisfaction de la clientèle est leur principal objectif. Pour ce faire, père et fils privilégient le contact,

mettent l'accent sur le suivi de chantier et le service après-vente si nécessaire. « Pour nous, il n'y a pas de gros chantier ou de petit chantier », résume Richard Debout. « On veut rester avant tout une entreprise artisanale, familiale et conviviale vis-à-vis de nos clients ». Et son fils, le futur dirigeant de confier « C'est un métier intéressant. On voit plein de choses et on ne connaît pas la routine ». Prochain grand rendez-vous pour Saran Fermetures, la Foire d'Orléans, du 24 mars au 2 avril au Co'Met, où l'entreprise présentera ses produits et ses services au public.

• **Arnaud Guilhem**

SARAN FERMETURES Sébastien Debout
 Portes d'entrées, Portes de garages
 Portails, Clôtures, Pergolas
 Stores, Volets roulants
 Fenêtres P.V.C. et ALU ...
 S.A.R.L. 62, rue des Mésanges - 45770 Saran
 Portable : 06 66 57 45 46
 Mail : mingueseb@gmail.com
www.saran-fermetures.com



SARAN FERMETURES

62 rue des Mésanges à Saran

TÉL. : 02 38 73 61 92

MOBILE : 06 72 57 68 18

www.saran-fermetures.com

richard.debout@free.fr

La Saranade

sur des airs britanniques

L'ensemble vocal saranais se produit à l'église le 5 mars lors d'un concert « So british ». L'association, qui participe régulièrement à des événements locaux, est par ailleurs à la recherche de voix masculines.



Un jeudi soir de février - auditorium de l'École Municipale de Musique. Une vingtaine de chanteurs et chanteuses sont réunis autour de la cheffe de chœur pour la répétition de leur prochain concert. Les voix s'élèvent, s'unissent et interprètent avec brio *Let It Be*. La Saranade prépare en effet ses soirées « So british ». Au programme : le fameux morceau des Beatles, et aussi *Bohemian Rhapsody* de Queen, *Memory* de Cats et un chant traditionnel irlandais de Danny Boy. Les concerts qu'elle donnera, avec l'ensemble symphonique Philantropo, se tiendront vendredi 3 à la Maison des arts et de la musique d'Orléans, samedi 4 en l'église de Fleury-les-Aubrais, dimanche 5 en celle de Saran. La recette des prestations sera entièrement versée à « Espoir 21 », association qui traite de la trisomie. « Ce genre d'action nous tient particulièrement à cœur, dit Yveline Gérard,

présidente de la Saranade. L'association, bien que nous ayons un effectif moindre qu'avant le confinement, se porte bien. Cependant nous aimerions compter davantage d'hommes parmi nous. La porte est ouverte. Tout le monde peut chanter, à tout âge ».

Des chants, de la convivialité, du sens

La Saranade participe de plus en plus aux manifestations saranaises. Ainsi s'est-elle produite lors des cérémonies du 11 novembre. Et sera présente le 4 avril, Journée nationale de la déportation, au square, situé au coin des rues des Déportés et de l'Orme au coin, qui sera baptisé du nom de Cyprien Depardieu. L'ensemble vocal a aussi prévu des concerts avec la chorale de Gidy le 4 juin (à Saran) et le 17 juin (à Gidy). La Saranade a aussi, en lien avec

une chorale rennaise, un projet musical fin 2023-début 2024. Les vertus du chant selon Valérie Ravet, cheffe de chœur qui donne le la à cette formation amateur ? « Le chant donne de la joie, travaille la mémoire. Fait du bien au corps, au souffle et au mental ». La Saranade c'est aussi de la convivialité, de la bonne humeur. Se retrouver et être bien ensemble. Valérie tient à proposer à ses élèves un répertoire non dénué de sens. « J'aime bien passer des valeurs comme la liberté, l'amour, la paix. Mon rôle est de faire partager des émotions. De faire sonner le cœur ».

• Clément Jacquet

La Saranade en bref

Création : 1985
 Présidente : Yveline Gérard
 Secrétaire : Michelle Poullain
 Trésorier : Guy le Goff
 Cotisation : 52 euros
 Subvention municipale : 800 euros
 TEL : 06 20 51 58 32
 COURRIEL : mamyrequin@hotmail.fr



Une partie du collège Montjoie BIENTÔT RESTRUCTURÉE



D'ici la rentrée 2025, le collège saranais qui accueille près de 570 élèves va faire peau neuve. Près de 7,5 millions d'euros seront consacrés à cette vaste opération.

À compter de juillet 2024, le collège Montjoie va bénéficier prochainement d'importants travaux de réaménagement menés sous l'égide du Conseil départemental.

Cette opération était attendue. La dernière restructuration de cet établissement scolaire datait en effet de 1998.

L'essentiel des réaménagements se concentrera sur le bâtiment de la demi-pension. Depuis de nombreuses années, ce bâtiment se dégrade. Il subit des fuites d'eau et ne répond plus aux différentes normes en vigueur. La demi-pension intègre entre autres le restaurant scolaire, fréquenté 5j/7 par 313 élèves, soit plus de 50 % des collégiens.

« Le bâtiment de la demi-pension n'offre plus des conditions acceptables de fonctionnement, que ce soit pour le personnel et pour les élèves qui sont de plus en plus nombreux », indique Mathieu Gallois, adjoint à la Ville et conseiller départemental. « Nous interpellons le Département sur cette situation depuis longtemps et lors de nombreuses séances ». De fait, une rencontre en octobre 2021 entre Maryvonne Hautin, Mathieu Gallois et Marc Gaudet, président du Département, semble avoir

porté ses fruits. Ainsi, l'assemblée départementale a attribué une enveloppe conséquente de près de 7,5 millions d'euros pour l'ensemble de travaux à réaliser.



Un collège en cache un autre

19 mois seront nécessaires afin de mener à bien l'ensemble des travaux sans perturber le fonctionnement du collège Montjoie. Pour commencer, l'opération prévoit la construction d'un nouveau bâtiment de la demi-pension, avec une cuisine de production et un réfectoire d'une capacité de 400 convives. 3 nouvelles salles de classes et de nouveaux locaux seront éga-

lement créés. Dans un second temps, la cour du collège bénéficiera de réagencements, avec la création d'îlots de fraîcheur. À terme, le bâtiment de l'ancienne demi-pension sera quant à lui détruit. À ce jour, d'autres demandes de création et de réaménagement de locaux sont encore à l'étude. « Les grands principes de cette restructuration sont acquis. Nous obtenons enfin des travaux importants pour ce collège », se félicite Mathieu Gallois. Pour autant, la Ville s'oppose au souhait du Département d'augmenter la capacité d'accueil du collège, en la portant à 700 élèves (près de 570 actuellement). « Nous voulons garder un collège à taille humaine, qui fonctionne plutôt bien du fait des équipes de l'établissement et des liens étroits qui existent avec les services de la Ville. C'est cette taille humaine qui permet ce travail. Augmenter les effectifs du collège Montjoie n'est pas une solution. Il faut voir le développement de Saran à long terme. La Ville aura besoin d'un second collège ».

En ce sens, les élus saranais ont remporté une première victoire. « Nous avons obtenu du Département qu'une parcelle soit mise en réserve à cet effet sur la ZAC des Portes du Loiret, à proximité du groupe scolaire des Parrières ». Si le Conseil Départemental ne semble pas « fermer la porte » à l'édification d'un second collège il faudra vraisemblablement faire preuve de patience et de détermination.

• Arnaud Guilhem



LE SENS DE L'ENGAGEMENT

À 35 ans, Mathieu Gallois est adjoint à la Ville, conseiller départemental et métropolitain. Des mandats qu'il exerce avec ferveur et détermination, au service des administrés

Ce fut l'une des surprises des élections départementales de 2021.

Au soir du 27 juin, Mathieu Gallois et Dominique Tripet remportaient le scrutin dans le canton d'Orléans 3, qui comprend la commune de Saran. « On a réussi à inverser la tendance grâce à la mobilisation des électeurs et à la dynamique créée », résume l'intéressé. Grâce au binôme, la gauche détient actuellement 3 des 4 cantons d'Orléans et compte 12 conseillers au sein du Département.

Bien connu à Saran, où il est adjoint depuis 2014 (actuellement en charge de la Vie et des Relais de quartiers, de la Citoyenneté, de l'Action sociale et du Logement) et conseiller métropolitain, Mathieu Gallois a pris à bras-le-corps ses nouvelles fonctions de conseiller départemental. Il siège actuellement à la « commission A » (Enfance, Jeunesse, Éducation).

Ses nouvelles attributions constituent **un atout important pour notre commune**. « Cela permet de faire avancer certains dossiers concernant la Ville auprès du Département. On fait aussi attention à ce que les investissements du Département profitent à l'ensemble de notre canton. Comme par exemple la création d'un espace naturel sensible à proximité du lac de la Médecinerie, et la mise en réserve foncière d'une parcelle sur le site de l'ancien aérodrome qui est « Une première victoire dans notre bataille en faveur d'un second collège à Saran ». Ou encore les prochains travaux de restructuration du collège Montjoie (voir le détail dans l'article en page 20).

« Avec Christian Fromentin, vice-président à la Métropole, Sylvie Dubois, vice-prési-

dente au Conseil Régional, nous arrivons à faire entendre la voix de la Ville plus fortement qu'avant. Nous n'avons jamais autant représentés en responsabilité dans d'autres collectivités. On replace Saran, 5^e ville du Loiret, à la place qui est la sienne. En tant qu'élus, nous avons gagné le respect de nos interlocuteurs et nous sommes entendus ».

Un élu de terrain omniprésent

À Saran, Mathieu Gallois œuvre « afin de protéger les habitants des politiques d'austérité menées depuis trop longtemps », et « avec la volonté de maintenir un niveau de service public -municipal et national (comme La Poste)- important ».

Pour cet **élu de terrain**, issu d'une famille militante, « L'engagement a traversé plusieurs générations ». Il y eut tout d'abord et très tôt des coups de main à l'association « Amitié Argonne » et lors d'initiatives avec le Secours Populaire. Puis au lycée, à Orléans, la mobilisation et les manifestations contre le projet de traité constitutionnel et la réforme des lycées. « Là, j'ai eu des contacts et des échanges avec le PCF. On m'a proposé de remonter le Mouvement Jeunes Communistes du Loiret ». Pourquoi le PCF ? « Car ce sont des personnes avec un engagement sincère, avec une cohérence entre les paroles et les actes ». En 2006, inscrit en fac de droit et adhérent à l'UNEF, Mathieu Gallois bataille contre le projet du CPE (Contrat Première Embauche). « Ce fut une belle expérience de militantisme, d'engagement et d'échanges. Je travaillais à côté pour payer l'appartement ». **2009**

est une année charnière : « Je suis arrivé à Saran et j'ai milité à la section locale du PCF. On m'a proposé un mi-temps auprès du groupe PCF au Département et un autre mi-temps dans un organisme en charge de la formation des élus ». Mathieu Gallois est **nommé secrétaire départemental du PCF en 2013 et est élu à Saran en 2014**. Il travaille ensuite pour le groupe communiste au Conseil régional. Début 2016, il devient permanent du PCF dans le Loiret. « Ce qu'on fait à Saran, nous nous battons pour le faire au niveau national. L'objectif est de changer la société » conclut ce père de 2 enfants, qui outre ses mandats essaie de se préserver du temps « Pour lire, aller au cinéma, faire du sport, voir ses amis, vivre ».

• **Arnaud Guilhem**





CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Le président d'Orléans Métropole doit respecter les communes !

Le conseil municipal de Saran a adopté le 3 février dernier une motion demandant à Serge Grouard de ne pas imposer ses décisions en matière d'aménagement aux villes membres de l'intercommunalité.

En effet, lors du conseil métropolitain du 26 janvier 2023, le président de la Métropole d'Orléans a grossièrement attaqué Maryvonne Hautin ainsi que plusieurs adjoints au maire en mettant en doute l'intégrité et la parole de notre commune. Serge Grouard a travesti la réalité des faits pour pouvoir implanter une station Total de production et de distribution d'hydrogène pour poids lourds sur un terrain appartenant à la Métropole dans le secteur de Pôle 45. Il entend modifier unilatéralement le Plan Local d'Urbanisme (PLUm) pour imposer un équipement dont la commune ne veut pas, ou du moins, pas à cet emplacement. Que sont devenues ses belles promesses de tenir compte de la volonté des communes au moment d'être élu président ? Cette modification inédite du zonage d'une commune, malgré le désaccord de son maire et de son conseil municipal, constituerait un précédent dangereux et une remise en cause du pacte de gouvernance d'Orléans Métropole. Par sa motion, le conseil municipal de Saran a demandé à revenir à un fonctionnement plus serein de l'intercommunalité, davantage respectueux de la diversité et de l'autonomie des communes qui la compose. Ce n'est pas la première fois que Serge Grouard agit principalement comme maire d'Orléans à la tête de la métropole. En bloquant récemment le projet de l'État de construire une Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS) de détenus en réinsertion sur le terrain des Groues, il a, par la même occasion, suggéré par voie de presse que cette structure soit implantée... à Saran. Déjà sans demander l'avis des élu-e-s concernés... Le 26 janvier dernier, 41 élu-e-s métropolitains, de tous bords, se sont abstenus ou ont voté contre la délibération imposée par Serge Grouard, bien conscients que ce qui arrive aujourd'hui à Saran peut se produire demain dans leurs communes. Pour notre part, nous entendons continuer à résister à l'arbitraire et à œuvrer pour une véritable coopération intercommunale au sein d'Orléans Métropole.

Les élus et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Nadia EL OUAROUDI, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUE-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENOU, Evelyne RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU, Claude VANTHOURENHOUT et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez notre équipe sur les réseaux sociaux et sur :
www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

Lors des vœux, notre Maire s'est vantée d'avoir refusé d'appliquer la loi relative au temps de travail de ses salariés, blâmant la Préfète du Loiret qui a eu le toupet de lui imposer de le faire. Quel pitoyable exemple que celui d'un maire rechignant à appliquer la loi ! Et comment, ne pas penser aux autres fonctionnaires qui 24h/24 doivent assurer la continuité des soins ou la protection des personnes et des biens. Notre maire n'a pas hésité aussi à mettre en cause la légitimité du Président de la République qui, à ses yeux, ne représente qu'1 français sur 4. Dans son édito du Repères de janvier, notre Maire fidèle adepte du "c'est pas nous" critique une fois de plus l'État et la Métropole, en décrétant que les communes sont les premiers échelons de démocratie de notre République. Quelle démonstration de la part d'une équipe élue par 23 % des inscrits sur les listes électorales, soit 15 % de la population Saranaise !

Les élus et élus de l'opposition « mon parti c'est Saran »

Gérard VESQUES, Philippe DUFOUR, Patricia MORIN, Esther SEBENE, Michel SIMION

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l' élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

Lucile Videt, nouvelle centenaire !

Née le 24 décembre 1922 à Dun-sur-Auron, Lucile Videt a travaillé pendant 27 ans chez Michelin à Bourges, avant de s'installer à Saran en décembre 2006, où elle est depuis accompagnée par le service de maintien à domicile de la Ville depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, sereinement, avec bonne humeur et humour, elle apprécie chaque instant, entourée de ses 2 fils, 5 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants, 1 arrière-arrière petit-fils et de ses proches.



ÉTAT CML Janvier - Février 2023

Nous saluons l'arrivée de

KIESSE Bright, 1 janvier 2023
FLANDRE Rose, 6 janvier 2023
EL MOSSAOUI Moussa, 6 janvier 2023
VIET EL HATTAB Adam, 7 janvier 2023
EL FERKH Dani, 8 janvier 2023
COULIBALY Yasmine, 8 janvier 2023
OUALI Mahë, 9 janvier 2023
GLAIN Alexis, 27 janvier 2023
GOUASDON Loéva, 30 janvier 2023
MULGECI Léo, 2 février 2023

Nous félicitons l'union de

ANIORT Laurent
et **ABELLEIRA BLANCO Clémentine**
le 04 février 2023

Nous regrettons le départ de

BRILLANT née TOUTIN Éliane, 85 ans
FAUCHEUX André, 73 ans
CIZEAU Alain, 73 ans
BRACQUEMOND née PÉGUY Yvonne, 81 ans
SOTTEAU Jean-Marie, 84 ans
SANCHEZ Aurélien, 90 ans
LAHROUZI Ahmed, 70 ans
PORCHERON Bruno, 70 ans
ATICI Mustafa, 50 ans
TAVERNIER André, 87 ans

Sélection des principales délibérations adoptées par
LE CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 3 FÉVRIER 2023

- **Rapport permettant le débat d'orientations budgétaires 2023** : Comme chaque année dans les deux mois précédents le vote du budget, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires.
- **Subventions 2023 aux associations** : Le soutien financier de la commune est maintenu cette année.
- **Statuts d'Orléans Métropole - Approbation de la restitution d'une compétence facultative - Aménagement du parc des jardins de Miramion de Saint-Jean-de-Braye** : Avis favorable compte tenu de la demande de la commune concernée.
- **Motion demandant au Président de la Métropole de respecter les communes** : À l'occasion d'une modification envisagée du PLUM, permettant notamment l'installation d'une station de production-distribution d'hydrogène pour poids lourds, la Ville de Saran réaffirme la nécessité d'appliquer la charte de gouvernance selon laquelle un projet intercommunal ne peut être imposé sans respecter une commune.
- **Convention de formation des élus avec le CIDEFE** : Des moyens sont prévus pour la formation des élus auprès de l'organisme de leur choix.
- **Don au Centre Etude et de Recherche sur les Camps d'Internement dans le Loiret CERCIL - musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv** : 100 € sont octroyés à l'association afin de soutenir son action éducative et mémorielle.
- **Don au mouvement du nid** : Une somme de 300 € est accordée à cette association d'utilité publique agissant auprès de la jeunesse en matière de prévention de la prostitution.
- **Charte des mariages de la Ville de Saran** : Afin de se prémunir contre des débordements parfois constatés pendant et en marge des cérémonies de mariage, cette charte qui fait référence aux lois et au bon sens est proposée aux futurs époux.
- **Subventions 2023 - Mise à disposition d'un agent municipal sur certaines associations.**
- **Conventions d'objectifs avec les associations sportives** : Ces conventions formalisent le partenariat où la commune soutient la contribution des associations aux missions d'intérêt général.
- **Subvention au Centre de Documentation et d'Information des collèges Montjoie et Jean Pelletier, subvention exceptionnelle aux collèges Montjoie et Jean Pelletier « Santé citoyenneté », subvention animations dans les établissements scolaires, crédits scolaires 2023.**
- **Tarifs 2023 Square des Hirondelles - supplément de loyer de solidarité au 1^{er} janvier 2023** : S'agissant de logements sociaux, un supplément de loyer est exigé si les conditions de ressources dépassent un seuil.
- **Tarifs aide à domicile applicables au 1^{er} janvier 2023** : Cette délibération applique le tarif de la CNAV (25,60 € / heure) et de RMA (25,40 €) pour ses adhérents.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

**VERS
UNE NUIT ÉTOILÉE
À SARAN**

**RÉUNION
PUBLIQUE
SUR L'ÉCLAIRAGE**

29 MARS 2023

18H

SALLE DU LAC

**RESTITUTION DE L'ENQUÊTE,
PRÉSENTATION DES HORAIRES ET
DES LIEUX D'EXTINCTION.**

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.saran.fr